

Régime harmonisé pour la sécurité des navires de pêche de 24 mètres ou plus

1996/0168(SYN) - 05/11/1997

Le commissaire Kinnock a souligné que cette proposition assurera un niveau de sécurité uniforme et une plus haute protection des personnes à bord. Il a également insisté sur l'avantage commercial qu'elle apporte, si on parvient grâce à elle, à mettre fin aux distorsions qui faussent le jeu de la concurrence.